

ENTRE NOUS

Solid'HER face à la crise énergétique

La SAC Habitat en Région Sud-Est, dont Erilia est membre, mobilise 1,3 M€ dans un fonds de solidarité énergétique dont l'objectif est d'aider les locataires impactés par l'augmentation des prix de l'énergie. Si vous êtes dans une situation financière difficile, consultez les aides mobilisables ici :



Contactez également votre agence Erilia pour rencontrer votre conseiller(e) en économie sociale et familiale ou votre chargé(e) de contentieux.

PRÈS DE CHEZ VOUS

Montpellier (34)**« Terra Dora » : des briques en terre crue pour une construction résiliente**

Avec une première brique symbolique posée en juin 2022, « Terra Dora » et ses 19 logements en habitat participatif se concrétise. Le 14 février, Erilia et Deltalia ont eu l'opportunité de visiter l'atelier Briques Technic Concept, en charge de fabriquer les briques en terre crue excavée du chantier de cette résidence. Associées à un doublage acoustique, ces briques de 15 cm permettront de bâtir les murs de séparation entre les logements.

Ce projet s'inscrit dans une démarche Low-tech, en utilisant des techniques durables et résilientes. Il intègre ainsi des matériaux vertueux, naturels et géosourcés : façades et menuiseries en bois d'origine locale et labellisés PEFC, cloison en terre crue... Pour récompenser sa grande performance environnementale, la résidence « Terra Dora » a ainsi obtenu en 2020 le label Bâtiment Durable Occitanie niveau Or (le plus haut possible) en phase de conception. Engagée dans une feuille de route orientée « bas carbone », Erilia s'insère dans cette vision de l'habitat à la fois social et durable.

Nîmes (30)**Les compagnons Bâtisseurs en action au quartier Valdegour !**

En partenariat avec Erilia, les Compagnons Bâtisseurs Occitanie proposent leurs services aux habitants des résidences « Bellevue », « Galilée » et « Petit Archimède ». Réparation d'une prise, pose d'une étagère, changement de joint... **Les locataires peuvent solliciter des dépannages ponctuels (à visée pédagogique) auprès de l'association.** Cette dernière propose aussi des ateliers thématiques ouverts à tous, pour aider à entretenir son logement et se sentir mieux chez soi. Ce 21 mars, les résidents du quartier Valdegour ont ainsi pu apprendre ensemble à fabriquer une jardinière en bois de palette recyclé pour l'accrocher à leur balcon. Les prochains ateliers auront lieu les 20 et 26 avril.



Plus d'infos au : 06 78 34 74 40

À VENDRE

**BALARUC-LES-BAINS (34)****Résidence Terre d'Origine**

Devenez propriétaire de votre résidence principale grâce au Prêt social location-accession (PSLA). Erilia Accession vous propose des logements (T1 et T2) à prix attractifs, au sein d'une résidence de standing avec espaces paysagers et piscine privative. Chaque logement bénéficie d'une large terrasse et d'un parking couvert inclus. Pour tout renseignement : erilia.accession@erilia.fr

POUR VOUS SOUTENIR

Des aides financières pour supporter le coût de l'énergie

Depuis le début de l'année, Erilia déploie le fonds de solidarité Solid'HER. Tous nos locataires de logements classés F et G recevront automatiquement une aide financière mensualisée sur un an. L'ensemble de nos locataires fragilisés par l'augmentation significative

de leurs charges d'énergie, incluses ou non dans leurs charges locatives, peuvent être accompagnés sur demande par leur agence. Les actions concrètes : un recours aux aides externes comme le Fonds de Solidarité Logement et des remises sur quittances à la suite d'un

diagnostic individuel et selon certains critères. Erilia souhaite vous aider à traverser cette crise exceptionnelle dans les meilleures conditions. Si vous rencontrez des difficultés financières, rapprochez-vous de votre agence Erilia : www.erilia.fr/decouvrir-erilia/ou-nous-trouver

ERILIA À VOTRE SERVICE

Avec le « Diagnostic seniors », Erilia accompagne le bien-vieillir à domicile

Aujourd'hui, un locataire sur trois a plus de 60 ans. Des sondages successifs indiquent qu'une grande majorité des Français souhaite vieillir à domicile. Pour répondre à ces enjeux, Erilia ambitionne de contacter tous ses locataires âgés de 75 ans et + d'ici fin 2024.

L'objectif : identifier les besoins et les éventuelles difficultés qu'ils rencontreraient dans leur logement. Déployée depuis juillet 2022, cette mesure inclusive s'inscrit dans une démarche d'écoute et vise un accompagnement personnalisé tout au long du parcours locataire.



BON À SAVOIR

Jetez vos lingettes à la poubelle, pas dans les toilettes!



À l'inverse du papier toilette, aucune lingette (même dite « biodégradable ») ne se désintègre dans l'eau. En gardant la mauvaise habitude de les jeter dans les toilettes, vous bloquez les canalisations. Les conséquences : remontées des eaux usées et mauvaises odeurs! De plus, si un curage des tuyaux doit être envisagé, il sera répercuté sur vos charges. Le bon réflexe? Installez une poubelle dans vos WC et jetez-y vos lingettes!

CLAIR ET NET Entretien de mon logement: qui fait quoi?

En tant que locataire d'un logement social, l'entretien de votre habitation est régi par décrets*. C'est donc la loi (et non Erilia) qui fixe la répartition des réparations entre bailleur et locataire.

À LA CHARGE DU LOCATAIRE L'aménagement et l'entretien du logement Entretien courant : graissage des menuiseries, débouchage des siphons, nettoyage des voies d'aération, réparations des robinetteries...	À LA CHARGE D'ERILIA L'aspect fonctionnel du logement Chauffage : réparation et remplacement des radiateurs, du thermostat, de la tuyauterie d'arrivée de gaz. Plomberie : remplacement de la robinetterie, des tuyaux d'arrivée d'eau.
Électricité : remplacement des ampoules, interrupteurs, prises... Fenêtres : remplacement des vitres en cas de casse. Revêtements muraux : rafraîchissement des peintures, papiers peints, faïences...	Menuiserie : remplacement et mise aux normes de la porte d'entrée. Extérieurs collectifs* : Les frais d'égouttage, de réfection des massifs et les grosses réparations des appareils mécaniques. * Le locataire supporte quant à lui les frais d'entretien des espaces verts.

* Décret de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 (article 7) et décret n°87-712 du 26 août 1987.

Les réparations faisant suite à une dégradation volontaire, une mauvaise utilisation ou un défaut d'entretien sont à la charge du locataire.

Un doute? Consultez le guide d'entretien en flashant ce code:

5 ASTUCES POUR...

... éviter les punaises de lit



1 Inspectez et nettoyez tout matériel récupéré.



2 Évitez d'encombrer les espaces.



3 Lavez les habits de seconde main à 60°C.



4 Utilisez une housse imperméable.



5 En voyage, vérifiez l'état de la literie.